

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 05179 Numéro SIREN : 452 534 415 Nom ou dénomination : ITM ALIMENTAIRE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2022 sous le numéro de dépôt 111139

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ITM ALIMENTAIRE OUEST Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0024 rue Auguste Chabrières 75015 Paris Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 2 5 3 4 4 1 5 0 0 0 4 0 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	0
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	11 250 676
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	307 775
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	5 888 383
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	65 099 775
		Autres titres immobilisés	BD	BE	9 564 634
		Prêts	BF	BG	2 151 394
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	175 858
	TOTAL (II)		BJ	BK	94 438 494
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	41 547
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	85 985 351
		Autres créances (3)	BZ	CA	29 000 114
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	26 751
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	627 256	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	24 472	
	TOTAL (III)	CJ	CK	115 705 490	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	210 143 984	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ITM ALIMENTAIRE OUEST		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)			DA	48 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 493 771	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 814 211	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 890 638	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	571 722	
	TOTAL (I)			DL	6 823 142	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	690 000	
	Provisions pour charges			DQ	1 322 869	
	TOTAL (III)			DR	2 012 869	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	0	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	200 154	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	569 833	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	13 184 704	
	Dettes fiscales et sociales			DY	4 182 192	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	723 928	
	Autres dettes			EA	182 447 162	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	201 307 973		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	210 143 984		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	201 307 973
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ITM ALIMENTAIRE OUEST					Néant ☐ *	
			Exercice N			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 106 759 600	FB		FC 2 106 759 600
	Production vendue { biens * services *	FD	15 139 206	FE		FF 15 139 206
		FG	53 526 598	FH		FI 53 526 598
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 175 425 404	FK		FL 2 175 425 404
	Production stockée*					FM
	Production immobilisée*					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 4 896 747
	Autres produits (1) (11)					FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 2 094 930 492
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 15 124 067
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 54 768 720
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 190 419
	Salaires et traitements*					FY 2 187 062
	Charges sociales (10)					FZ 955 008
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA 1 979 997
						GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC 1 187 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD 11 858
	Autres charges (12)					GE 268 699
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 2 171 603 321
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 8 718 830
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 491 546
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK 349 044
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 2 777 498
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM 3 663 425
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
Total des produits financiers (V)						GP 7 281 513
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ 6 436 641
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 4 329 897
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
Total des charges financières (VI)						GU 10 766 538
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV -3 485 024
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 5 233 805

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise ITM ALIMENTAIRE OUEST			Néant ☐ *																	
			Exercice N																	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	816 112																
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	51 329																
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	24 616 698																
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	25 484 140																
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	14 280 225																
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	12 535 750																
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	31 882																
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	26 847 856																
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	-1 363 717																
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	62 461																
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	1 916 990																
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 213 087 804																
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2 211 197 166																
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 890 638																
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO																
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY																
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG																
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP																
		- Crédit-bail immobilier		HQ																
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH																
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ																
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK																
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX																
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC																
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD																
	(9)	Dont transferts de charges		A1																
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2																
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5																		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3																
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4																	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9																	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8																	
(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr> <td>créances irrécouvrables et reprises provisions sur abandons</td> <td>13 998 115</td> <td>24 616 436</td> </tr> <tr> <td>Vnc des immobilisations financières cédées / prix de cession</td> <td>12 535 750</td> <td>51 329</td> </tr> <tr> <td>autres charges et produits de gestion excep.</td> <td>282 109</td> <td>816 112</td> </tr> <tr> <td>dot et rep provi sur amort. dérogatoires</td> <td>31 882</td> <td>262</td> </tr> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	créances irrécouvrables et reprises provisions sur abandons	13 998 115	24 616 436	Vnc des immobilisations financières cédées / prix de cession	12 535 750	51 329	autres charges et produits de gestion excep.	282 109	816 112	dot et rep provi sur amort. dérogatoires	31 882	262
Exercice N																				
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																			
créances irrécouvrables et reprises provisions sur abandons	13 998 115	24 616 436																		
Vnc des immobilisations financières cédées / prix de cession	12 535 750	51 329																		
autres charges et produits de gestion excep.	282 109	816 112																		
dot et rep provi sur amort. dérogatoires	31 882	262																		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs												
Exercice N																				
Charges antérieures	Produits antérieurs																			

ITM ALIMENTAIRE OUEST

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 48 000 euros

Siège social : 24 rue Auguste Chabrières – 75015 PARIS

452 534 415 R.C.S. PARIS

(ci-après « la Société »)

* *
*

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 18 MAI 2022

Extrait du Procès-verbal

.../...

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat)

L'Associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 1 890 638 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....1 890 638 euros

En totalité au Compte « Autres réserves », qui s'élèverait ainsi à 3 704 849 euros.

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la Société seraient de 6 823 142 euros.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte qu'il n'a été fait aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

.../...

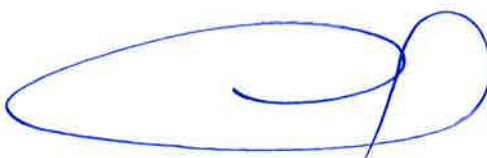
CINQUIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour les formalités)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Pour extrait certifié conforme à l'original

M. Olivier PROVOST
Président





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

ITM Alimentaire Ouest S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021
ITM Alimentaire Ouest S.A.S.
24, rue Auguste Chabrières - 75015 Paris
Ce rapport contient 38 pages

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

ITM Alimentaire Ouest S.A.S.

Siège social : 24, rue Auguste Chabrières - 75015 Paris
Capital social : €.48 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé unique de la société ITM Alimentaire Ouest S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITM Alimentaire Ouest S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Changement de règles et méthodes comptables » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant les règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires suite à la mise à jour par l'ANC de sa recommandation n° 2013-02.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les paragraphes « 2. Immobilisations incorporelles » et « 4. Immobilisations financières » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels exposent les principes et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des surcoûts et des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 18 mai 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-Charles Simon
Associé

ITM ALIMENTAIRE OUEST
Comptes annuels au 31/12/2021



Table des matières

Table des matières	2
Bilan actif	4
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture	9
Note 2 : Principes et méthodes comptables	9
1. Principes généraux	9
2. Immobilisations incorporelles	11
3. Immobilisations corporelles	12
4. Immobilisations financières	12
5. Stocks	14
6. Clients et comptes rattachés	14
7. Trésorerie	14
8. Provisions	14
9. Fiscalité	14
10. Engagements hors bilan	16
11. Autres informations	16
Note 3 : Notes sur le bilan	17
1. Immobilisations incorporelles	17
2. Immobilisations corporelles	18
3. Immobilisations financières	19
4. Actif circulant	21
5. Trésorerie	22
6. Charges constatées d'avance	22
7. Ecart de conversion - Actif	22
8. Capitaux propres	23
9. Subvention d'investissement	23
10. Provisions	23
11. Dettes	25
Note 4 : Notes sur le compte de résultat	27
1. Résultat d'exploitation	27
2. Résultat financier	28
3. Résultat exceptionnel	29
4. Fiscalité	30

Note 5 : Autres informations.....	31
1. Effectif.....	31
2. Honoraires des commissaires aux comptes.....	31
3. Rémunération des dirigeants.....	31
4. Transactions effectuées avec les parties liées.....	31
5. 31	
6. Engagements hors bilan.....	31
 Annexe : Tableau des filiales et participations	 33

Bilan actif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3	3		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	105 120	93 870	11 251	12 698
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	105 123	93 872	11 251	12 698
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	371	63	308	10
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	371	63	308	10
Autres participations	37 166	31 278	5 888	10 082
Créances rattachées à des participations	96 225	31 125	65 100	47 265
Autres titres immobilisés	9 766	201	9 565	9 739
Prêts	2 151		2 151	4 057
Autres immobilisations financières	176		176	68
TOTAL immobilisations financières	145 484	62 603	82 880	71 211
Total Actif Immobilisé (II)	250 978	156 539	94 438	83 919
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	42		42	2
Clients et comptes rattachés	109 661	23 676	85 985	93 978
Autres créances	29 000		29 000	32 735
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	138 661	23 676	114 985	126 713
Valeurs mobilières de placement	62	35	27	27
Disponibilités	627		627	188
TOTAL Disponibilités	689	35	654	214
Charges constatées d'avance	24		24	13
TOTAL Actif circulant (III)	139 416	23 711	115 705	126 943
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	390 394	180 250	210 144	210 862

Bilan passif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 48)	48	48
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	2 494	2 494
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5	5
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	1 814	
TOTAL Réserves	1 819	5
Report à nouveau		-1 961
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 891	3 775
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	572	853
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	6 823	5 214
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	690	693
Provisions pour charges	1 323	2 858
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 013	3 551
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	200	6 756
TOTAL Dettes financières	200	6 768
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	570	603
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 185	11 600
Dettes fiscales et sociales	4 182	4 514
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	724	769
Autres dettes	182 447	177 843
TOTAL Dettes d'exploitation	201 108	195 330
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	201 308	202 098
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	210 144	210 862

Compte de résultat

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		2 106 760		2 106 760	2 100 506
Production vendue biens		15 139		15 139	12 585
Production vendue services		53 527		53 527	61 694
Chiffres d'affaires nets		2 175 425		2 175 425	2 174 784
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				4 897	6 089
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)				2 180 322	2 180 873
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				2 094 930	2 088 714
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				15 124	12 572
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				54 769	57 074
Impôts, taxes et versements assimilés				190	445
Salaires et traitements				2 187	2 160
Charges sociales				955	937
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		1 980	1 888
		Dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		1 187	4 955
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		12	33
Autres charges				269	287
Total des charges d'exploitation (II)				2 171 603	2 169 066
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				8 719	11 808
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations				492	283
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				349	372
Autres intérêts et produits assimilés				2 777	1 278
Reprises sur provisions et transferts de charges				3 663	5 573
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				7 282	7 506
Dotations financières aux amortissements et provisions				6 437	8 244
Intérêts et charges assimilées				4 330	4 074
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				10 767	12 319
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-3 485	-4 813
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				5 234	6 995

Compte de résultat (suite)

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	816	484
Produits exceptionnels sur opérations en capital	51	9 796
Reprises sur provisions et transferts de charges	24 617	11 547
Total des produits exceptionnels (VII)	25 484	21 827
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 280	12 268
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 536	11 555
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	32	719
Total des charges exceptionnelles (VIII)	26 848	24 542
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 364	-2 716
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	62	35
Impôts sur les bénéfices (X)	1 917	469
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 213 088	2 210 206
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 211 197	2 206 431
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	1 891	3 775

ITM ALIMENTAIRE OUEST
N° Siren 452534415
24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2021

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

Faits marquants de l'exercice

Depuis le printemps 2020, la pandémie mondiale de COVID-19 continue de perturber les habitudes des consommateurs et le fonctionnement de l'économie. Les tendances observées en 2020 se sont poursuivies en 2021, avec une activité forte des points de vente de toutes nos enseignes et en conséquence une croissance de chiffre d'affaires pour le groupe dans sa globalité.

Cette crise inédite a eu pour conséquence pour la société une hausse de l'activité avec effet sur le niveau de résultat. Tous les effets ont été pris et appréhendés dans les comptes.

Un contrôle fiscal portant sur les années 2014, 2015 et 2016 a abouti à une régularisation de 1 340 k€ d'IS complémentaire.

Evènements postérieurs à la clôture

Le 24 février 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a été déclenchée, entraînant en réaction une vague de mesures et de sanctions imposées par la France, par l'Europe et par de nombreux pays dans le monde. L'activité de la société n'est pas de nature à être impactée directement par cette crise.

Note 2 : Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

ITM ALIMENTAIRE OUEST a été constituée sous la forme d'une Société par actions simplifiée.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

Changement de règles et méthodes comptables

Le 17 novembre 2021, l'ANC a mis à jour sa recommandation n° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels. L'ANC a introduit un choix de méthode relatif à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies.

La société a revu le mode de calcul de ses engagements de retraite. Le montant à la clôture de l'exercice précédent correspond ainsi à l'application de la mise à jour par l'ANC de sa recommandation n° 2013-02 et non au montant présenté dans l'annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020. L'impact de ce changement de méthode s'élève à - 40 milliers d'euros en application du nouveau mode de calcul sur les données historiques.

Les informations relatives aux engagements de retraite sont mentionnées dans les paragraphes « Engagements hors bilan » des notes « Principes et méthodes comptables » et « Autres informations ».

Opérations commerciales en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

Frais d'établissement	Durée Moyenne 5 ans
Frais de recherche et développement	
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Droit au bail	Durée restante du bail
Fonds commercial	10 ans /-*
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

* En application des dispositions du règlement ANC 2015-06, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Cas particulier des malis techniques affectés en droit au bail

Les malis affectés suivent les mêmes règles d'amortissement et de dépréciation que l'actif sous-jacent auxquels ils ont été affectés.

Cas particulier des surcoûts

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018.

Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10 ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des terrains	
Constructions	Selon composants
Agencements des constructions	10 à 15 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions règlementées.

Cas particulier des titres de Point de Vente

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minorée d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

Cas particulier des malis techniques affectés en titres

A compter du 1er janvier 2016 et conformément aux règles comptables applicables au mali technique de fusion fixées par le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents. Certains ont été ainsi reclassés en titres de participation.

Créances rattachées aux participations et prêts

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrées dans la rubrique précédente.

Titres immobilisés

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des actifs financiers

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus, s'ils sont négatifs.

En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- Filiales immobilières de moins de deux ans

La règle groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf événements exceptionnels (arrêt de la filiale...).

- Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :

La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- Cas d'une société holding :

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

5. Stocks

RAS

6. Clients et comptes rattachés

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non recouvrement.

7. Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement ont été valorisées à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur économique si cette dernière lui est inférieure. Les moins-values potentielles font l'objet de provisions.

8. Provisions

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.

L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

9. Fiscalité

TVA

Depuis le 1er janvier 2013, la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante "La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément."

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

10. Engagements hors bilan

Engagements de retraite

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2021	Valeurs finales au 31/12/2020
Date de l'évaluation	31/12/2021	31/12/2020
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	1,00% (sensibilité +/- 25 pbs)	0,30% (sensibilité +/- 25 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 2,5%	Cadres : 2,5%
	AGM : 2%	AGM : 2%
	Employés : 1,5%	Employés : 1,5%
Taux de charges sociales	CAD : 48%	CAD : 48%
	AGM : 43%	AGM : 43%
	EMP : 39%	EMP : 39%
Dérive des montants (médaillies définies en euros)	2,00%	2,00%
Age de début de carrière	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2015-2017 (Homme) INSEE 2015-2017 (Femme)	INSEE 2013-2015 (Homme) INSEE 2013-2015 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 63 ans	AGM : 63 ans
	EMP : 63 ans	EMP : 63 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2020 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2020 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2020 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2020 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2020 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2020 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

Instruments financiers

RAS

11. Autres informations

Les comptes de la société ITM ALIMENTAIRE OUEST sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

Note 3 : Notes sur le bilan

1. Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2021
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	3			3
Autres immobilisations incorporelles	104 595	526		105 120
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes incorporels				
Total	104 598	526		105 123

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2021
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	3			3
Autres immobilisations incorporelles	91 897	1 973		93 870
Total	91 900	1 973		93 872

2. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2021
Terrains (dont mali techniques) et agencements des terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	66	305		371
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes corporels				
Total	66	305		371

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2021
Terrains et agencements				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	56	7		63
Total	56	7		63

3. Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Acquisitions	Sorties Autres flux	Montant au 31/12/2021
Titres de participation	53 333	1 608	-17 775	37 166
Créances rattachées à des participations	81 510	29 694	-15 467	95 737
Intérêts sur créances rattachées	283		204	487
Autres titres immobilisés	9 739	27		9 766
Prêts	4 057	9	-1 915	2 151
Dépôts et cautionnements	9	2		11
Autres immobilisations financières	59	155	-48	166
Total	148 990	31 495	-35 001	145 484

Dépréciations des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2021
Titres de participation	43 251	876	-12 849	31 278
Créances rattachées à des participations	34 528	4 999	-8 402	31 125
Autres titres immobilisés		6	194	200
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	77 779	5 881	-21 057	62 603

Échéances des créances financières

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	96 225	96 225	
Prêts	2 151		2 151
Autres immobilisations financières	176	166	10
Total	98 552	96 391	2 161

4. Actif circulant

Échéances des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	109 661	109 661	
Personnel et comptes rattachés	20	20	
Etat, autres collectivités	3 312	3 312	
Groupe et Associés	1 035	1 035	
Autres débiteurs	24 634	24 634	
Total	138 662	138 662	

Les comptes courants groupe se composent du compte d'intégration de la TVA et du compte d'intégration fiscal pour respectivement 1 012 k€

Les autres débiteurs sont constitués principalement de :

409810 RRO avoirs à recevoir	24 339
461000 Débiteurs divers	288
462622 Créances sur cession	15
468740 Produits à recevoir	61
459920 Comptes courants correcteurs	- 69

Dépréciations des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2021
Clients et comptes rattachés	32 504	1 187	10 015	23 676
Autres créances	35			35
Total	32 539	1 187	10 015	23 711

Produits à recevoir inclus dans les créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2021
Avances et acomptes versés sur commandes	42
Avoir à recevoir	24 339
Facture à établir	9 081
Autres produits à recevoir	
Personnel et comptes rattachés	20
État et autres collectivités publiques	
Total	33 482

5. Trésorerie

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Disponibilités	627	188
VMP	62	62
Total	689	249

6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance de 24 k€ sont principalement composées de 16 K€ assurances SECOIA et 7 k€ des CCA EAG.

7. Ecart de conversion - Actif

NC

8. Capitaux propres

Le capital social est constitué de 3 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 euros au 31 décembre 2021.

La société est contrôlée directement à hauteur de 100 % par la société ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Affectation résultat2020	Résultat 2021	Autres variations	Montant au 31/12/2021
Capital social	48				48
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 494				2 494
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	5				5
Autres réserves		1 814			1 814
Report à nouveau	-1 961	1 961			
Résultat de l'exercice	3 775	-3 775	1 891		1 891
Total	4 361	0	1 891		6 251

9. Subvention d'investissement

RAS

10. Provisions

Provisions règlementées

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises et autres Flux	Montant au 31/12/2021
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	853	32	313	572
Autres				
Total	980	32	313	572

Les provisions règlementées correspondent à l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/12/2021
Provisions pour litiges	693	12	15		690
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations	160		137		23
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges	2 698	556	1 414	540	1 300
Total	3 551	568	1 566	540	2 013

Dont dotations et reprises d'exploitations	12	-152
--	----	------

Dont dotations et reprises financières	556	-1 954
--	-----	--------

11. Dettes

Dettes financières

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Dépôt et cautionnement	200			200
Dettes rattachées à des participations				
Autres dettes financières				
Découverts bancaires				
Total	200			200

Pour l'élaboration du tableau ci-dessus il a été considéré que les dettes financières avec les entreprises liées qui figurent sous la rubrique "Emprunts et dettes financières divers" étaient à moins d'un an dans tous les cas où il n'existe pas d'accord relatif aux dates de remboursement.

Autres dettes

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 185	13 185		
Dettes groupe	147	147		
Dettes fiscales et sociales	4 182	4 182		
Dettes sur immobilisations	724	724		
Autres dettes	182 871	182 871		
Total	201 109	201 109		

Les dettes groupe sont constituées principalement du compte courant d'intégration fiscale pour 147 k€.

Les autres dettes sont constituées principalement des dettes fournisseurs.

411 110 Clients Groupe	4 774
419 120 Clients avec et acpte reçus	570
419 810 RRRA Avoirs à établir Groupe	1 574
419 835 RRRA A VOIRS à établir	24 483
467 010 Mandataires	151 470

Charges à payer dans les dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2021
Emprunts et dettes financières	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 042
Dettes fiscales et sociales	830
Autres dettes	26 057
Total	34 929

Note 4 : Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Analyse du chiffre d'affaires par nature

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Vente de produits finis / Vente de terrain	15 139	12 585
Vente de produits résiduels		
Prestations de défense du réseau / Prestation de service	8 938	14 245
Activité de commissionnaire à la vente		
Ventes de marchandises	2 106 760	2 100 506
Refacturations	44 648	47 520
Rabais Remises Ristournes Avoirs	-59	-71
Total	2 175 425	2 174 784

Analyse des autres achats et charges externes

Les charges d'exploitation sont composées entre autres

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Autres achats	-6 778	-5 964
Sous-traitance	-1 733	-1 543
Crédit-bail, locations et charges de copropriété	-3 369	-3 973
Entretiens et réparations	-35	-5
Assurances	-61	-52
Etudes, recherches et documentations	-226	-279
Personnel extérieur à l'entreprise	-1	1
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-249	-243
Publicité, publication et relations publiques	-41 193	-43 702
Transports	-8	-8
Déplacements	-142	-156
Frais postaux et de télécommunications	-17	-20
Services bancaires	-9	-3
Divers	-950	-1 126
Total	-54 769	-57 074

2. Résultat financier

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Produits de participation (dividendes)		
Résultat des SNC (bénéfices)		
Produits des créances de l'actif immobilisé	841	655
Autres intérêts et produits assimilés	2 777	1 278
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 663	5 573
Total Produits financiers	7 282	7 506
Intérêts	-53	-76
Abandon de créances et subventions consenties		
Résultat des SNC (pertes)		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-6 437	-8 244
Autres charges financières	-4 277	-3 998
Total Charges financières	-10 767	-12 319
Total	-3 485	-4 813

Les dotations financières de 6 437 milliers d'euros correspondent à hauteur de 4 999 milliers d'euros aux dépréciations sur comptes courants, à des dépréciations sur titres de participation à hauteur de 876 milliers d'euros et à des dépréciations de risques à hauteur de 556 milliers d'euros et 6 milliers d'euros sur les titres immobilisés.

Les reprises de provisions financières de 3 663 milliers d'euros correspondent aux reprises des provisions sur comptes courants pour 93 milliers d'euros et aux reprises des provisions sur titres de participations pour 1 494 milliers d'euros aux reprises sur risques 1 954 milliers d'euros, pour 122 milliers d'euros sur les titres immobilisés.

3. Résultat exceptionnel

Données en k€	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
Produits de cessions de titres		
Abandons de créances		653
Produits divers	816	-170
Produits des cessions d'actifs	51	9 796
Reprises sur provisions et transferts de charges	24 617	11 547
Total Produits exceptionnels	25 484	21 827
Amendes et pénalités		
Abandons de créances	-13 998	-11 658
Charges diverses exceptionnelles	-282	-611
Valeur nette comptable des titres cédés	-12 536	-11 555
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-32	-719
Total Charges exceptionnelles	-26 848	-24 542
Total	-1 364	-2 716

4. Fiscalité

Situation fiscale latente

K€	31/12/2020		Variation		31/12/2021	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
Subvention d'investissement						
Contribution Sociale de Solidarité des Stés	113	32			44	12
Provisions non déductibles	344	96			108	29
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM						
Autres différences temporaires						
Décalages certains ou éventuels						
Déficits reportables						
Moins-values LT						

IMPÔT EXIGIBLE	OUVERTURE	CLÔTURE
K€	2020	2021
Crédit d'impôts		
Impôt au taux normal de 28 ou 31%	-469	-577
Impôt au taux réduit		
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par taux)	-469	-577
Impôt sur le résultat courant	-469	-577
Impôt sur résultat exceptionnel		
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par nature)	-469	-577

Note 5 : Autres informations

1. Effectif

La moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre est de :

	2021	2020
Cadres	42	40
Agents de Maitrise	10	9
Employés	1	3
Ouvriers	1	2
Total	54	54

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat pour l'année 2021 d'un montant total HT s'élève à 50 000 €

Cabinet	Certification des comptes	Autres missions
KPMG	50 000	1 700

3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.

4. Transactions effectuées avec les parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec des parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

5. Engagements hors bilan

Engagements reçus :

Néant.

Engagements donnés :

- Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2021 s'élève à 515 K€ contre 483 K€ en 2020.

- *Engagements de crédit-bail (néant)*
- Loyers non échus sur location longue durée (néant)
- *Caution bancaire (néant)*

Annexe : Tableau des filiales et participations

TITRES DETENUS EN PLEINE PROPRIETE

Raison sociale	% de part.	En euros		Prêts et avances non encore remboursés	En euros		
		Valeur brute des titres	Valeur nette des titres		Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat
Filiales (plus de 50%)							
DAUPHIN	99,80%	1	1	729 706	4 643	5 686 575	13 153
STEFRA	99,96%	2	2	1 914 746	1 914 710	-	1 424
LAURCIA	99,77%	10 836 000	-	1 507 185	-	-	544
SOLIVEMA	99,99%	990	990	87 172	-	-	98 983
PORT LOUIS DIST.	99,97%	2	2	1 170 557	-	68	7 163
VALAUBRI	99,99%	3 302 176	2 731 176		1 449 810	14 908 637	130 395
MALCOR	99,97%	3	3		-	-	65 721
LYKES	99,99%	1 300 002	-	642 000	-	-	9 711
NELSAN	99,98%	2	2	1 302 732	-	-	2 819
CHANAY	99,98%	1 498 990	-	389 641	-	63 489	33 281
QUAINEAU	99,98%	1 874 840	-	1 273 967	-	-	156 777
CHAMPNAIE	99,98%	343 990	-		-	-	7 538
ALLIRON	99,99%	345 008	8	2 145 799	-	-	446
CHEMILAND	99,96%	2	2	57 211	-	-	20 153
ALIFANS	99,96%	2	2	852 382	-	-	1 265
GELNA	99,96%	40 000	-	26 280	-	468	54 932
SMACVIL	99,98%	1	1	1 175 842	-	-	60
NODEN	99,96%	2	2	1 475 961	-	-	9 203
HEUROMAT	99,98%	2	2	1 026 088	-	-	2 293
BAIN DIST.	99,95%	177 881	6	676 336	-	-	3 521
RECHAN	99,99%	10 607 330	-	8 548 871	-	-	32 436
KEROUAL	99,84%	2	2	1 405 498	-	-	1 259
CHAMALOTINE SCI	100,00%	198 750	198 750	3 216 867	548 699	503 885	114 666
RUISSEAU	99,00%	1 584	-	720 599	-	-	0
BELLODIS	99,98%	779 851	-	2 922 018	-	-	3 501
GEULO	99,93%	2	2	632 286	-	-	1 152
KOS	99,96%	845 536	-		-	16 739 594	394 468
STEREN	99,96%	11 000 000			410 833	6 870 534	263 314
LAGUIN SCI	100,00%	429 955	140 955	-	139 634	-	117 922
Participations (10 à 50%)							
SPR ALIMENTAIRE OUEST	30,00%	824 216	824 216	-	nc	nc	nc
LOUARMOR	49%PP	2 806 140	1 430 845		nc	nc	nc
RENGAST	49,00%	358 749	-		nc	nc	nc
VARFON	44% + 5% NP	1	1	895 044	nc	nc	nc
CACOBENE	5%PP+5%NP	6 121	-	916 751	nc	nc	nc
AXLOU	10%PP+5%NP	25 290	2 298	-	nc	nc	nc
CHALISMAR	14,76%PP	1	1	635 250	nc	nc	nc
FALOA	48,98%	146 960	146 960		674 410	nc	nc
MABAMA	10%PP	3 424	-	110 688	nc	nc	nc
TESALI	34%PP	41 088	41 088		nc	nc	nc
BOUSSICO	10%PP	21 500	21 500	561 728	nc	nc	nc

NC: les données de 2021 ne sont pas disponibles.